BAC +1 DSP PLPA – Diplôme de Spécialisation Professionnelle : Pilote de Lignes de Production Automatisées

Diplôme délivré par le CNAM **Code RNCP : 37221**

Date de dernière mise à jour le 7 octobre 2026

Métiers et débouchés

Le titulaire du **DSP Pilote de Lignes de Production Automatisées** est un professionnel capable de piloter et d'améliorer au quotidien la production d'un atelier, d'une unité de fabrication ou de conditionnement, en résolvant les problèmes courants. Son action s'intègre dans le cadre des règles du QHSSE, Il peut intervenir dans tous les secteurs d'activité utilisant des lignes de production automatisées. (Agent d'ordonnancement-lancement-planification, agent de préparation en industrie, agent de préparation de la production, agent des méthodes en industrie, agent technique bureau des méthodes en industrie, agent de maintenance sur systèmes automatisés, agent de maintenance industrielle, agent de rénovation et de maintenance d'équipement industriel)

Durée et organisation

Formation en contrat d'apprentissage

Durée* : 1 an – 490 heures de formation.

Alternance/ an : 38 semaines en entreprise/ 14 semaines en centre de formation

Lieu et Dates
EXINCOURT (Pôle Formation) & MONTBÉLIARD (Cnam) – Rentrée en octobre de chaque année

Objectifs de la formation

Acquérir les 4 compétences nécessaires à l'exercice du métier

- Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel
- Piloter une installation
- Maintenir une installation

Secteurs concernés

Le diplôme donne accès à un métier dans les secteurs industriels dont les processus sont plutôt automatisés et coordonnés. Le titulaire du diplôme évolue dans les secteurs de transformation, agroalimentaire, cosmétique, assemblage et conditionnement dans les domaines automobiles, aéronautique, ferroviaire …

Admission

Public

- Avoir plus de 15 ans et moins de 30 ans*
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ou travail

** Pas de limite d'âge pour toute personne reconnue en situation d'handicap*
Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation

Pré-requis

La formation est accessible aux titulaires du **niveau Bac** (Niv 4) ou aux étudiants souhaitant **se réorienter après une première année dans le supérieur**.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage

Parcours adaptés

Non

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (à étudier avec le référent handicap du centre)

Tarif

Pour l'apprenti-e : Le tarif de la formation sera financé par l'OPCO de l'entreprise d'accueil avec qui le contrat sera signé.

Pour l'entreprise d'accueil : le tarif de la formation sera pris en charge par l'OPCO selon le référentiel France Compétences en vigueur, avec reste à charge.

Pour plus d'informations, voir rubrique « *Grille tarifaire des formations en alternance* » sur notre site internet.

Nous consulter pour un devis personnalisé.

Programmes

- Ouverture aux cultures numériques
- Ouverture aux transitions écologiques énergétiques
- Anglais
- Outils Mathématiques
- Méthodes et outils de la communication écrite
- Economie, gestion et organisation de l'entreprise
- Informatiques et outils numériques
- Démarches de projet
- Organisation et gestion des interventions de maintenance
- Étude de postes de production
- Optimisation et maîtrise de la production
- Performances et fiabilité des systèmes industriels
- Gestion de la production
- Expérience professionnelle (stage tutoré)

Indicateurs de performance pour le niveau 4



**Indicateur mis à jour le 7 octobre 2026 (Données promo 2026)*

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés aux besoins en formation.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine.

Modalités d'évaluation et d'examen

- Taux d'assiduité au moins égal à 90%
- Moyenne générale aux unités d'enseignement ≥ 10/20
- Expérience professionnelle en relation avec la spécialisation du diplôme, validée avec une note ≥ 10/20

Validation diplôme / blocs de compétences

Diplôme de **S**pécialisation **Professionnelle : Pilote de Lignes de Production Automatisées,** délivré par le CNAM.

La certification est composée de plusieurs blocs de compétences. La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs.

Poursuites d'études

Cette formation de niveau 4 BAC+1 a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Elle permet également de poursuivre en BAC+2.

Ex de poursuites (Niv 5 : Bac +2)

- **BTS MS opt. SP –** Maintenance des Systèmes – option Systèmes de Production
- **BTS CCST -** Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques
- **BTS ATI** – Assistant technique d'ingénieur

Pôle Formation UIMM
Franche-Comté / Site d'Exincourt
5 rue du Château – 25400
03 81 32 67 32
apprentissage-nfc@formation-industries-fc.fr
Centre Cnam / Belfort
13 rue Thierry-Mieg – 90010
03 84 58 33 10

le cnam
Bourgogne – Franche-Comté